

## Information presse

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) vient de publier quatre notes d'analyse formulant des propositions sur :

### L'école de la République face à l'hétérogénéité de ses publics

L'école de la République, malgré ses efforts, ne répond aujourd'hui pas à la **logique d'inclusion et de réussite de tous** les élèves. Face au principe d'égalité de traitement, et à la nécessité de répondre aux besoins particuliers, **les défis sont immenses**. Le Centre d'analyse stratégique s'est ainsi penché sur **quatre sujets clés** de « l'école pour tous ».

#### Favoriser le bien-être des élèves, condition de la réussite éducative

La majorité des jeunes Français se sentent bien à l'école. Néanmoins, le système scolaire national se caractérise par un **climat fortement compétitif** entre les élèves, avec une **faible valorisation de la créativité et de la collaboration**. Aussi, le CAS émet 6 propositions pour favoriser le bien-être des élèves :

1. Généraliser les formations de l'ensemble des personnels scolaires sur la gestion des conflits
2. Mettre en œuvre des programmes de prévention contre le harcèlement et le cyberharcèlement
3. Développer les pratiques évaluatives encourageantes
4. Systématiser la réalisation de travaux collectifs tout au long du cursus scolaire
5. Valoriser les projets fédérateurs
6. Mettre en place une base de ressources de bonnes pratiques en matière d'aménagement des espaces scolaires

#### La scolarisation des enfants en situation de handicap dans les pays européens. Quelles voies de réforme pour la France ?

La démarche d'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers a permis d'intégrer de nombreux enfants handicapés au système scolaire ordinaire. Toutefois, **des progrès sont encore à faire en matière de définition des conditions de scolarisation et d'accompagnement de ces enfants**. Afin que chaque enfant puisse bénéficier du meilleur système, le CAS émet 4 propositions :

1. Se doter d'un système de suivi de diplômes obtenus par les élèves handicapés, des connaissances et des compétences acquises au regard du socle commun et en fonction des différents modes de scolarisation
2. Renforcer la coordination entre les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et les établissements qui travaillent autour du projet personnalisé de scolarisation



#### Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication  
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37  
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous  
centredanalysestrategie



@Strategie\_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.

## Information presse

3. Définir un socle d'exigences nationales concernant la formation au handicap des futurs enseignants
4. Favoriser la formation continue des enseignants et inciter les établissements spécialisés à devenir des centres-ressources, ouverts également aux personnels d'accompagnement (auxiliaires de vie scolaire ou AVS) et aux familles, pour toute question pédagogique, de vie scolaire ou de soins

### Quelle organisation pour le soutien scolaire ?

Le soutien scolaire, dont la réalité reste difficilement mesurable, est néanmoins **de plus en plus plébiscité** par les familles et pris en charge par des structures publiques, associatives ou marchandes. Afin de saisir la **multiplicité des dispositifs et de répondre aux inégalités sociales, culturelles et territoriales** en matière de soutien scolaire, le CAS émet 2 propositions :

1. Conclure une convention cadre entre le ministère de l'Éducation nationale et l'agence du service civique pour encourager les missions de volontaires de service civique dans l'accompagnement scolaire, en ciblant les associations, notamment en zone rurale
2. Lutter contre les inégalités territoriales en complétant, dans chaque rectorat, les espaces numériques de travail par un dispositif national incluant du soutien pour les élèves et des informations pour les parents

### Enseignements des recherches sur l'effet de l'autonomie des établissements scolaires

**Les effets de l'autonomie sur la réussite éducative ne sont pas univoques.** En comparaison internationale, les élèves tendent à avoir de meilleurs résultats dans les pays où l'autonomie est la plus développée. Mais les analyses économétriques réalisées au Royaume-Uni, en Suède et aux États-Unis indiquent que, toutes choses égales par ailleurs, les élèves des établissements les plus autonomes n'ont pas de meilleurs résultats que les autres. Pour autant, dans un contexte français marqué par la faiblesse de l'autonomie des établissements, ces derniers gagneraient probablement à bénéficier de marges de manœuvre plus importantes, à **3 conditions** :

1. Privilégier l'autonomie en matière de gestion des personnels et d'adaptation locale de l'organisation des enseignements
2. Renforcer les dispositifs d'évaluation des établissements construits avec l'ensemble des personnels du monde éducatif
3. Accompagner cette évaluation d'un système éducatif permettant d'épauler les équipes en cas de résultats insuffisants

**Retrouvez l'intégralité de ces notes et le détail des propositions sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr) (rubrique publications / notes d'analyse)**



#### Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication  
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)



Rejoignez-nous  
[centredanalysestrategique](https://www.facebook.com/centredanalysestrategique)



@Strategie\_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.